



## COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU COTENTIN

SEANCE DU 16 FÉVRIER 2021

Date d'envoi de la convocation : 10 février 2021  
Date de publication de la convocation : 10 février 2021  
Date d'affichage du compte-rendu sommaire : 19 février 2021

Nombre de membres : 191  
Nombre de présents : 171  
Nombre de votants : 185  
(A l'ouverture de la séance)

**Secrétaire de séance : Tony JOUANNEAULT**

### Etaients présents :

AMBROIS Anne, AMIOT André, AMIOT Florence, AMIOT Guy, ANNE Philippe, ARRIVÉ Benoît, ASSELINE Yves, BARBÉ Stéphane, MAUROUARD Pascale suppléante de BAUDRY Jean-Marc, BELLIOU DELACOUR Nicole, BERHAULT Bernard, BERTEAUX Jean-Pierre, BIHEL Catherine, BLESTEL Gérard, BOTTA Francis, BOUILLON Jean-Michel, BOUSSELMAME Nouredine, BRANTHOMME Nicole, BRIENS Eric, BROQUAIRE Guy, BURNOUF Elisabeth, CAPELLE Jacques, CASTELEIN Christèle, CATHERINE Arnaud, CAUVIN Jean-Louis, COQUELIN Jacques, COUPÉ Stéphanie, CRESPIER Francis, CROIZER Alain, D'AIGREMONT Jean-Marie, DE BOURSETTY Olivier, DENIS Daniel, DESTRES Henri, DOREY Jean-Marie, DOUCET Gilbert, DUBOIS Ghislain, DUBOST Nathalie (jusqu'à 19h00), DUCHEMIN Maurice, DUCOURET Chantal, DUFILS Gérard, DUVAL Karine, FAGNEN Sébastien, LEPETIT Vincent suppléant de FALAIZE Marie-Hélène, FAUCHON Patrick, FAUDEMÉR Christian, FEUILLY Emile, FIDELIN Benoît, FONTAINE Hervé, FRANCOIS Yves (jusqu'à 19h45), FRANCOISE Bruno, FRIGOUT Jean-Marc (jusqu'à 19h06), GANCEL Daniel, GASNIER Philippe (jusqu'à 19h00), GERVAISE Thierry, GILLES Geneviève, GIOT Gilbert, GODAN Dominique, GOSELIN Bernard, GOURDIN Sédrick, GROULT André, GRUNEWALD Martine, GUILBERT Joël, GUILLEMETTE Nathalie, HAMON Myriam, HARDY René, PROD'HOMME Sylvie suppléante de HAYE Laurent, HEBERT Dominique, HEBERT Karine (à partir de 18h05), OLIVIER Stéphane suppléant de HENRY Yves, HERY Sophie, HOULLEGATTE Valérie, HULIN Bertrand, HUREL Karine, HURLLOT Juliette, JOLY Jean-Marc, JOUANNEAULT Tony, JOUAUX Joël, LAFOSSE Michel, LAINÉ Sylvie, LAMORT Philippe, LAMOTTE Jean-François, LANGLOIS Hubert, LE BLOND Auguste, LE DANOIS Francis, LE GUILLOU Alexandrina, LE PETIT Philippe, LE POITTEVIN Lydie, LEBRETON Robert, LEBRUMAN Pascal, LECHATREUX Jean-René, LECHEVALIER Isabelle, LECOQ Jacques, LECOURT Marc, LEFAIX-VERON Odile, LEFAUCONNIER François, LEFAUCONNIER Jean, LEFER Denis, LEFEVRE Hubert, LEGOUET David, LEGOUPIL Jean-Claude, LEJAMTEL Ralph, LELONG Gilles, LEMENUÉL Dominique,

LEMOIGNE Jean-Paul, LEMOIGNE Sophie, LEMONNIER Hubert, LEMYRE Jean-Pierre, LEONARD Christine, LEPETIT Gilbert, LEPLEY Bruno, LEPOITTEVIN Gilbert, LEPOITTEVIN Sonia, LEQUERTIER Colette, LEQUILBEC Frédéric, LERENDU Patrick, LEROSSIGNOL Françoise, LEROUX Patrice, LESEIGNEUR Jacques, MONTRIEUL - XAMENA Valérie suppléante de LETERRIER Richard, LEVAVASSEUR Jocelyne, TRAVERT Henri suppléant de MABIRE Caroline, MADELEINE Anne, MAGHE Jean-Michel, MAHIER Manuela (jusqu'à 19h00), MARGUERIE Jacques, MARGUERITTE Camille, MARGUERITTE David, FONTAINE Isabelle suppléante de MARIE Jacky, MARTIN Patrice, MARTIN Serge (jusqu'à 18h56), MARTIN-MORVAN Véronique, MAUGER Michel, MAUQUEST Jean-Pierre, MEDERNACH Françoise, MIGNOT Henri, MORIN Daniel, MOUCHEL Evelyne, MOUCHEL Jacky, MOUCHEL Jean-Marie, PARENT Gérard, PELLERIN Jean-Luc, PERRIER Didier, PESNELLE Philippe, PIQUOT Jean-Louis, PLAINEAU Nadège, POIGNANT Jean-Pierre, POISSON Nicolas, PROVAUX Loïc, RENARD Jean-Marie, RENARD Nathalie, RODRIGUEZ Fabrice, RONSIN Chantal, ROUELLE Maurice, BOURY Frédérique suppléante de ROUSSEAU François, SAGET Eddy, SANSON Odile, SCHMITT Gilles, SOLIER Luc, SOURISSE Claudine, TARIN Sandrine, TAVARD Agnès, THOMINET Odile, TOLLEMER Jean-Pierre, VANSTEELANT Gérard, VARENNE Valérie, VASSAL Emmanuel, VASSELIN Jean-Paul, VIEL-BONYADI Barzin, VIGER Jacques, VILLETTE Gilbert, VIVIER Sylvain.

#### **Ont donné procurations :**

ANTOINE Joanna à LECOQ Jacques, ASSELINE Etienne à LEROUX Patrice, BALDACCI Nathalie à MIGNOT Henri, BAUDIN Philippe à HEBERT Dominique, COLLAS Hubert à GANCEL Daniel, DIGARD Antoine à MAHIER Manuela (jusqu'à son départ 19h00), DUBOST Nathalie à BIHEL Catherine (à partir de 19h00), FRIGOUT Jean-Marc à GUILLEMETTE Nathalie (à partir de 19h06), GASNIER Philippe à GUILLEMETTE Nathalie (à partir de 19h00), GENTILE Catherine à VASSAL Emmanuel, HEBERT Karine à SAGET Eddy (jusqu'à 18h05), JOZEAU-MARIGNE Muriel à BERHAULT Bernard, KRIMI Sonia à MAGHE Jean-Michel, LEFRANC Bertrand à GRUNEWALD Martine, LEJEUNE Pierre-François à LE POITTEVIN Lydie, MABIRE Edouard à BOUILLON Jean-Michel, MAHIER Manuela à FAGNEN Sébastien (à partir de 19h00), PIC Anna à ARRIVÉ Benoît, SIMONIN Philippe à RONSIN Chantal.

#### **Excusés :**

AMIOT Sylvie, BROQUET Patrick, DENIAUX Johan, JEANNE Dominique, LAMARRE Jean-Robert, LEMONNIER Thierry.

\*\*\*\*\*

#### **Approbation du procès-verbal de la séance du 8 décembre 2020 :**

Une erreur a été signalée à l'administration : en page 7, il faut lire Sonia LEPOITTEVIN et non Lydie LEPOITTEVIN.

Le procès-verbal est approuvé.

\*\*\*\*\*

#### **Décisions du Président rapportées au Conseil de la Communauté d'Agglomération du Cotentin :**

Le conseil communautaire prend acte.

\*\*\*\*\*

**Décisions du Bureau Communautaire rapportées au Conseil de la Communauté d'Agglomération du Cotentin :**

Le conseil communautaire prend acte.

\*\*\*\*\*

**Documents remis sur table ou disponibles à l'entrée de la salle du Conseil :**

- la feuille récapitulative des modifications et avis des commissions de territoire,
- Tiré à Part spécial Mobilité,
- Guide des aides aux communes,
- Un magazine Manche Numérique concernant la fibre optique.

\*\*\*\*\*

**Communication – Présentation des priorités du Cotentin en 2021 :**

Le Président présente les priorités du Cotentin en 2021.

\*\*\*\*\*

**Délibération n° DEL2021\_001**

**OBJET : Débat d'orientation budgétaire**

Nombre de membres : 191

18h04

Nombre de votants : 185

Pour : 172 - Contre : 0 - Abstentions : 13

**Le conseil communautaire** a délibéré pour prendre acte du débat d'orientation budgétaire et des rapports joints en annexe de la délibération à savoir :

- le rapport d'orientation budgétaire 2021,
- le rapport annuel sur la situation en matière d'égalité entre femmes et hommes sur le territoire de la Communauté d'Agglomération du Cotentin,
- le rapport sur les quartiers prioritaires 2020.

\*\*\*\*\*

**Délibération n° DEL2021\_002**

**OBJET : Attributions de compensation (AC) provisoires 2021**

Nombre de membres : 191

18h06

Nombre de votants : 185

Pour : 181 - Contre : 0 - Abstentions : 4

**Le conseil communautaire** a délibéré pour autoriser le Président à notifier les montants des attributions de compensation provisoires pour 2021 aux communes membres, tels qu'ils sont présentés en annexe de la délibération.

\*\*\*\*\*

**Délibération n° DEL2021\_003**

**OBJET : Fixation d'un taux unique de versement mobilité à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2021**

Nombre de membres : 191

18h47

Nombre de votants : 185

Pour : 161 - Contre : 1 - Abstentions : 23

Diffusion du film sur la mobilité en introduction de la délibération.

**Le conseil communautaire a délibéré pour :**

- **Décider** de fixer le taux de versement mobilité sur l'ensemble du ressort territorial de la communauté d'agglomération du Cotentin à 1,5 % à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2021,
- **Affecter** les recettes liées au versement mobilité au budget annexe transports,
- **Dire** que le bénéficiaire du versement mobilité est :  
Communauté d'agglomération du Cotentin  
Hôtel Atlantique – boulevard Félix Amiot – BP 60250  
50102 CHERBOURG-EN-COTENTIN CEDEX

Et que le comptable dont dépend le bénéficiaire est :

Trésorerie de Cherbourg municipale

Centre des finances publiques

22 rue François la Vieille

50107 CHERBOURG-EN-COTENTIN CEDEX

- **Autoriser** le Président, le Vice-président ou le Conseiller délégué à informer l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale (ACOSS) et la Mutualité sociale agricole (MSA) dans les délais réglementaires et à signer toute pièce nécessaire à l'exécution de la délibération.

\*\*\*\*\*

**Délibération n° DEL2021\_004**

**OBJET : Instauration de la tarification unique du réseau de transports Cotentin**

Nombre de membres : 191

19h05

Nombre de votants : 183

Pour : 179 - Contre : 0 - Abstentions : 4

**Le conseil communautaire a délibéré pour :**

- **Valider** la nouvelle grille tarifaire commerciale et scolaire,
- **Appliquer** cette nouvelle tarification à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2021.

\*\*\*\*\*

**Communication orale sur la Présentation des projets GEMAPI de la mandature :**

Monsieur Jean-René LECHATREUX et Monsieur Flavien LE GOFF présentent les projets GEMAPI de la mandature.

\*\*\*\*\*

**Délibération n° DEL2021\_005**

**OBJET : Institution d'une contribution pour la Gemapi**

Nombre de membres : 191 19h41

Nombre de votants : 183

Pour : 171 - Contre : 2 - Abstentions : 10

**Le conseil communautaire** a délibéré pour instituer la contribution pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations au 1<sup>er</sup> janvier 2022.

\*\*\*\*\*

**Délibération n° DEL2021\_006**

**OBJET : Fixation du produit de la contribution pour la Gemapi 2022**

Nombre de membres : 191 19h42

Nombre de votants : 183

Pour : 172 - Contre : 2 - Abstentions : 9

**Le conseil communautaire** a délibéré pour arrêter le produit de la contribution pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations à 1 500 000 € pour l'année 2022.

\*\*\*\*\*

**Délibération n° DEL2021\_007**

**OBJET : Déploiement du programme « SARE- Espace FAIRE Manche » pour le conseil aux habitants en matière de rénovation énergétique de l'habitat – Autorisation pour le versement de la subvention**

Nombre de membres : 191 19h46

Nombre de votants : 182

Pour : 171 - Contre : 0 - Abstentions : 11

**Le conseil communautaire** a délibéré pour autoriser le versement d'une subvention à hauteur de 58 596 € et dire que les crédits afférents sont inscrits au BP 2021 - Ligne de crédit n° 80132, article 6574.

\*\*\*\*\*

**Délibération n° DEL2021\_008**

**OBJET : Mobilité : Schéma Directeur d'Accessibilité - Agenda d'Accessibilité programmée du réseau de transports de la Communauté d'Agglomération du Cotentin**

Nombre de membres : 191 19h49

Nombre de votants : 182

Pour : 171 - Contre : 1 - Abstentions : 10

**Le conseil communautaire** a délibéré pour :

- **Approuver** la programmation proposée pour le Schéma directeur d'accessibilité - agenda d'accessibilité programmée pour la mise en accessibilité des services de transport public de voyageurs de la Communauté d'Agglomération du Cotentin,

- **Approuver** les listes des points d'arrêts prioritaires et complémentaires jointes en annexe de la délibération,
- **Imputer** les dépenses pluriannuelles relatives à la mise en œuvre de cette programmation pour la période 2021-2026, au Budget annexe « Transports », article 2315, LdC n°3239,
- **Autoriser** M. le Président ou son représentant à déposer auprès de Monsieur le Préfet de la Manche le projet de schéma directeur d'accessibilité - agenda d'accessibilité programmée pour la mise en accessibilité des services de transport public de voyageurs de la Communauté d'Agglomération du Cotentin.

\*\*\*\*\*

#### **Délibération n° DEL2021\_009**

**OBJET : Dérogation aux travaux réglementés en vue d'accueillir des jeunes mineurs en formation professionnelle**

Nombre de membres : 191

19h56

Nombre de votants : 182

Pour : 168 - Contre : 6 - Abstentions : 8

**Le conseil communautaire a délibéré pour :**

- **Décider** le recours aux jeunes âgés d'au moins quinze ans et de moins de dix-huit ans en formation professionnelle pour effectuer des travaux dits « réglementés » et de déroger aux travaux interdits en vue d'accueillir ces jeunes mineurs à compter de la date de la délibération,
- **Décider** que la délibération concerne le secteur d'activité « Métiers du paysage » et « Métiers de la restauration collective » de la Communauté d'Agglomération du Cotentin,
- **Décider** que la Communauté d'Agglomération du Cotentin est l'autorité territoriale accueillant les jeunes mineurs amenés à effectuer des travaux dits « réglementés »,
- **Décider** que la délibération est établie pour trois ans renouvelables,
- **Dire** que la délibération de dérogation, ainsi que les dossiers des apprentis concernés seront transmis pour information aux membres du CHSCT et adressé concomitamment, par tout moyen permettant d'établir la date de réception, à l'agent chargé des fonctions d'inspection compétent.

\*\*\*\*\*

#### **Délibération n° DEL2021\_010**

**OBJET : Renouvellement de la convention de service commun SI-RH entre la Communauté d'Agglomération du Cotentin et la ville de Cherbourg en Cotentin**

Nombre de membres : 191

19h59

Nombre de votants : 182

Pour : 167 - Contre : 0 - Abstentions : 15

**Le conseil communautaire** a délibéré pour autoriser le Président à signer la nouvelle convention de service commun « Ressources humaines et systèmes d'information » et à réaliser toute démarche liée à l'exécution de cette convention.

\*\*\*\*\*

**Délibération n° DEL2021\_011**

**OBJET : Cinéma Le Richelieu - Evolution du montant des travaux de rénovation énergétique suite à la procédure de consultation**

Nombre de membres : 191 20h00

Nombre de votants : 182

Pour : 155 - Contre : 2 - Abstentions : 25

**Le conseil communautaire** a délibéré pour fixer le nouveau coût d'objectif de l'opération de rénovation énergétique du cinéma Le Richelieu à 635 067 € HT et inscrire les crédits nécessaires au budget annexe du cinéma.

\*\*\*\*\*

**Délibération n° DEL2021\_012**

**OBJET : Avenants aux baux pour l'exploitation du golf Presqu'île du Cotentin à Fontenay sur Mer**

Nombre de membres : 191 20h03

Nombre de votants : 182

Pour : 138 - Contre : 4 - Abstentions : 40

**Le conseil communautaire** a délibéré pour :

- **Accorder** une diminution du loyer de l'extension du Golf de Fontenay auprès de l'association sportive du Golf de Fontenay pour favoriser la reprise et le maintien de l'activité golfique,
- **Fixer** le montant du loyer pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2021 au 31 mars 2022 à 7 991,68 € HT impliquant un loyer versé à la SCI Baveschien de 2 102,30 € HT pour la même période,
- **Modifier** la durée des deux baux qui sera allongée de 8 mois,
- **Autoriser** le Président, le Vice-président ou le Conseiller délégué à signer l'avenant aux baux avec la SCI Baveschien et avec l'association du Golf de Fontenay ainsi que toute pièce nécessaire à l'exécution de la délibération.

\*\*\*\*\*

**Délibération n° DEL2021\_013**

**OBJET : Crise sanitaire - Aide aux loyers et charges des entreprises hébergées au sein des locaux communautaires**

Nombre de membres : 191 20h05

Nombre de votants : 182

Pour : 170 - Contre : 1 - Abstentions : 11

**Le conseil communautaire** a délibéré pour mettre en œuvre le dispositif d'aide aux loyers et aux charges des entreprises hébergées au sein des bâtiments communautaires et qui ont subi une fermeture administrative depuis le premier novembre 2020.

\*\*\*\*\*

**Délibération n° DEL2021\_014**

**OBJET : Association France Urbaine - Désignation des représentants de la Communauté d'Agglomération du Cotentin**

Nombre de membres : 191 20h06

Nombre de votants : 182

Pour : 149 - Contre : 10 - Abstentions : 23

***Vote à bulletin secret.***

**Le conseil communautaire** a délibéré pour désigner dans le respect de la parité les représentants de la Communauté d'Agglomération au sein de l'assemblée générale de France urbaine, à savoir :

- Monsieur David MARGUERITTE
- Madame Manuela MAHIER
- Monsieur Jacques COQUELIN
- Madame Catherine BIHEL.

\*\*\*\*\*

**Délibération n° DEL2021\_015**

**OBJET : Immobilier d'entreprises - Tarifs 2021**

Nombre de membres : 191 20h09

Nombre de votants : 182

Pour : 170 - Contre : 1 - Abstentions : 11

**Le conseil communautaire** a délibéré pour adopter les tarifs applicables pour l'année 2021.

\*\*\*\*\*

**Délibération n° DEL2021\_016**

**OBJET : Adoption du tarif d'occupation d'un bâtiment industriel sur la ZAE de la Bretonnerie**

Nombre de membres : 191 20h10

Nombre de votants : 182

Pour : 174 - Contre : 0 - Abstentions : 8

**Le conseil communautaire** a délibéré pour adopter le tarif applicable pour l'année 2021 soit 43 € le m<sup>2</sup>/an.

\*\*\*\*\*



**Délibération n° DEL2021\_017**

**OBJET : Zone d'activité économique des Moitiers d'Alonne - régularisation de la vente du terrain à M. DAVODET**

Nombre de membres : 191

20h12

Nombre de votants : 182

Pour : 176 - Contre : 0 - Abstentions : 6

**Le conseil communautaire a délibéré pour :**

- **Encaisser** la somme de 30 739,66 € restée en compte d'attente de la Trésorerie municipale de Cherbourg correspondant au prix de vente du terrain vendu le 25 mars 2017 à Monsieur DAVODET dans la zone d'activité Gustave Camberton (lot n°2), cadastré section C n° 1273 pour une surface de 1631 m<sup>2</sup> sur la commune des Moitiers d'Alonne (50270),
- **Reverser** à la Commune des Moitiers d'Alonne le solde de 8 877,46 € ainsi qu'il vient d'être exposé dans la délibération,
- **Dire** que les crédits afférents sont prévus et inscrits au budget 11 développement économique ventes :
  - . en dépenses, au compte 6718 - ligne n° 9792,
  - . et en recettes, au compte 7788 - ligne n°9791.

\*\*\*\*\*

**Délibération n° DEL2021\_018**

**OBJET : Concertation préalable projet NPNRU - Actualisation des modalités**

Nombre de membres : 191

20h14

Nombre de votants : 182

Pour : 173 - Contre : 1 - Abstentions : 8

**Le conseil communautaire a délibéré pour approuver l'actualisation des modalités de la concertation dans le cadre du projet NPNRU.**

\*\*\*\*\*

**Délibération n° DEL2021\_019**

**OBJET : Transfert des biens du service de l'eau potable du SDEAU50 à la Communauté d'Agglomération du Cotentin**

Nombre de membres : 191

20h15

Nombre de votants : 182

Pour : 175 - Contre : 2 - Abstentions : 5

**Le conseil communautaire a délibéré pour :**

- **Approuver** la récupération à titre gratuit, les biens meubles et immeubles pour une valeur nette comptable au 31 décembre 2018 de 8 360 779,87 € ainsi que les subventions perçues pour une valeur nette comptable au 31 décembre 2018 de 1 853 278,71 € et le solde de l'encours de la dette d'un montant de 931 940,71 €.

- **Dire que** la somme perçue sera versée au budget annexe n°9 – Eau potable.

\*\*\*\*\*

#### **Délibération n° DEL2021\_020**

**OBJET : Périmètres de protection des points de prélèvement d'eau potable - Versement d'indemnités aux propriétaires et exploitants - Communes de Bricquebec-en-Cotentin, Breuille et de Couville.**

Nombre de membres : 191 20h16

Nombre de votants : 182

Pour : 175 - Contre : 0 - Abstentions : 7

**Le conseil communautaire** a délibéré pour :

- **Autoriser** le Président à intervenir à la signature des conventions conclues et à venir avec les propriétaires et les exploitants de terrains situés à l'intérieur des périmètres de protection des points de prélèvement d'eau potable des communes de Bricquebec-en-Cotentin, Breuille et Couville.
- **Autoriser** le versement des indemnités aux exploitants et aux propriétaires ainsi que la réalisation des travaux et études prévus pour la protection des captages, étant précisé que les dépenses en résultant seront imputées au budget annexe de l'eau potable.
- **Dire** que Monsieur le Président sollicitera les subventions les plus larges.

\*\*\*\*\*

#### **Délibération n° DEL2021\_021**

**OBJET : Institution du Droit de Préemption Urbain renforcé (DPUr) - Secteur du Centre d'Affaires de l'Atlantique à Cherbourg-en-Cotentin**

Nombre de membres : 191 20h18

Nombre de votants : 182

Pour : 171 - Contre : 0 - Abstentions : 11

**Le conseil communautaire** a délibéré pour :

- **Instituer** le droit de préemption urbain renforcé sur le secteur du Centre d'Affaires de l'Atlantique, et précisément sur l'ensemble immobilier situé à Cherbourg-en Cotentin (50100) au 25, 27, 29, 35, 37 et 39 rue Dom Pedro, entre le boulevard Félix Amiot au Nord et la rue Dom Pedro au Sud, composé de cinq bâtiments A, B, C, D et E,

Tel qu'il apparaît au plan cadastral joint en annexe de la délibération et figurant ainsi au cadastre :

Section	N°	Lieudit/ adresse	Surface (m²)
AB	4	35 rue Dom Pedro	226
AB	101	29 rue Dom Pedro	27
AB	124	37 rue Dom Pedro	384
AB	126	39 rue Dom Pedro	470
AB	129	27 rue Dom Pedro	12962
AB	130	25 rue Dom Pedro	945
AB	142	Rue Dom Pedro	229

Total surface emprise foncière : 15 243 m²

Etant précisé que l'ensemble immobilier a fait l'objet d'un état descriptif de division et règlement de copropriété publié au service de la publicité foncière de Cherbourg le 21 novembre 1991 et a donné lieu depuis à plusieurs modificatifs.

- **Dire** que la délibération fera l'objet des mesures de publicité prescrites par l'article R.211-2 du Code de l'urbanisme, soit un affichage au siège de la communauté d'agglomération, de la commune de Cherbourg-en-Cotentin, durant un mois, et une insertion dans deux journaux diffusés dans le département.

Le périmètre d'application du droit de préemption urbain renforcé sera annexé au dossier de PLU conformément à l'article R.123-13 4° du code de l'urbanisme.

En outre, ampliation sera transmise aux personnes suivantes :

- à M. le Préfet de la Manche ;
- à Monsieur le Directeur départemental des finances publiques ;
- à Monsieur le Président du conseil supérieur du notariat ;
- à la chambre départementale des notaires,
- au barreau constitué près le Tribunal judiciaire de Cherbourg et au greffe du Tribunal judiciaire de Cherbourg.

Un registre sur lequel seront transcrites toutes les acquisitions réalisées par voie de préemption sera ouvert en mairie et mis à disposition du public conformément à l'article L.213-13 du code de l'urbanisme.

\*\*\*\*\*

#### **Délibération n° DEL2021\_022**

**OBJET : SDEM 50 – Désignations des délégués aux commissions consultatives**

Nombre de membres : 191 20h19

Nombre de votants : 182

Pour : 165 - Contre : 9 - Abstentions : 8

***Vote à bulletin secret.***

**Le conseil communautaire** a délibéré pour désigner les 6 délégués titulaires représentant la Communauté d'Agglomération du Cotentin pour siéger aux commissions consultatives organisées par le SDEM :

- Jean-René LECHÂTREUX - Vice-Président Energie, Climat et Prévention des risques majeurs
- Nathalie DUBOST - Commune nouvelle de la Hague
- Benoît FIDELIN - Pôle de proximité des Pieux
- Thierry GERVAISE - Pôle de proximité de Saint Pierre-Eglise
- Gilles LELONG - Commune nouvelle de Cherbourg-en-Cotentin
- Jean-Pierre MAUQUEST - Pôle de proximité de Montebourg.

\*\*\*\*\*

**Délibération n° DEL2021\_023**

**OBJET : Désignation des représentants au comité de pilotage du site Natura 2000 « Marais du Cotentin et du Bessin, baie des Veys »**

Nombre de membres : 191 20h20

Nombre de votants : 182

Pour : 173 - Contre : 2 - Abstentions : 7

***Vote à bulletin secret.***

**Le conseil communautaire a délibéré pour :**

- **Désigner** un délégué titulaire et un suppléant pour siéger au comité de pilotage du site Natura 2000 « Marais du Cotentin et du Bessin, baie des Veys » :

Titulaire	Suppléant
Ghislain DUBOIS	Jean-René LECHATREUX

- **Proposer** de confier la maîtrise d'ouvrage du site Natura 2000 « Marais du Cotentin et du Bessin, baie des Veys » au PNR des Marais du Cotentin et du Bessin.

Les délibérations du Conseil ci-dessus visées sont mises à disposition du public au siège et consultables sur le site internet de la Communauté d'Agglomération du Cotentin à l'adresse suivante : [www.lecotentin.fr](http://www.lecotentin.fr).



LE PRESIDENT,

David MARGUERITTE